

Groupe d'Etude du Livre d'URANTIA*

LETTRE N° 6

LES ENERGIES MATERIELLES SPIRITUELLES ET INTELLECTUELLES SUIVENT LEUR CIRCUIT

La pluie tombe du ciel - L'énergie de la chute d'eau fait tourner la roue du moulin dont le travail se transforme en un service pour l'être humain. Mais si l'homme ferme la vanne d'alimentation du moulin, le moulin s'arrête et l'eau s'écoule inutilisée le long des pentes, rejoint la mer, s'évapore et monte vers le ciel pour recommencer son circuit.

Dans le circuit électrique, c'est par son passage dans le générateur que l'électricité acquiert sa force électromotrice pour aller aider l'homme dans une multitude de ses travaux, mais dès que l'homme se coupe du générateur, toute cette aide s'arrête.

L'amour est un flot qui coule.

Le générateur du circuit de l'Amour c'est le Père, manifesté en nous par l'Ajusteur. Notre impulsion d'amour doit donc s'élancer d'abord vers le Père où il se charge de puissance pour aller s'épandre sur notre environnement.

Cet ordre de parcours nous est présenté avec insistance :

En U.B. 1095.D, Un Melchizédek nous dit : "Le développement spirituel dépend en premier lieu du maintien d'un lien spirituel vivant avec de vraies forces spirituelles, et en second lieu de la production continue de fruits spirituels par transmission à vos compagnons de l'aide que vous avez reçue de vos bienfaiteurs spirituels."

En U.B. 1901.D, Jésus dit : "il n'y a qu'un seul commandement, qui est le plus grand de tous, qui est : ..."Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force". Ceci est le premier et grand commandement. Et le second lui est semblable; en vérité, il découle directement du premier et ordonne : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même"....."

En U.B. 1955.D Jésus répond à Jean : "Tu apprendras à mieux aimer tes prochains en apprenant d'abord à aimer davantage leur Père céleste,...."

En U.B. 1289.D : "Tout véritable amour vient de Dieu, et l'homme reçoit l'affection divine à mesure qu'il la donne à ses semblables, l'amour est dynamique."

Le circuit de la pensée fonctionne dans le même sens. Après le dernier souper, dans son discours d'Adieu, Jésus dit:

"N'ai-je pas enseigné que mes paroles ne sont vraiment pas de moi, mais que ce sont les paroles du Père ? Je Parle pour le Père, et non de moi-même. Je suis dans ce monde pour faire la volonté du Père, et je l'ai faite. Mon Père demeure en moi et opère par moi...."
(U.B. 1947.D)

* © 1955 URANTIA Fondation. Tous droits réservés.

* Ces matériaux tirés du livre d'URANTIA sont utilisés avec autorisation. Toute représentation artistique, interprétation, opinion ou conclusion - sous entendue ou affirmée - est celle de son auteur et ne représente pas l'URANTIA.

ANNEXE N° 3**LE GROUPE D'ETUDE****COMMENT ABORDER L'ETUDE DU LIVRE**

Dans le dernier paragraphe de l'introduction (P. 17 § 2) les révélateurs disent :

"Nous reconnaissons qu'il est impossible de traduire complètement le langage des concepts de divinité et d'éternité dans les symboles linguistiques des concepts limités du mental des mortels. Mais nous savons qu'un fragment de Dieu habite dans le mental humain, et que l'Esprit de Vérité séjourne avec l'âme humaine. De plus nous savons que ces forces spirituelles concourent à rendre l'homme matériel apte à saisir la réalité des valeurs spirituelles et à comprendre la philosophie des significations de l'univers.

Par ailleurs, il est dit (P. 738 § 3) :

Le mental évoluant d'une personnalité possède une capacité innée et certaine pour la réceptivité spirituelle.

Et, (1166 § 3) Les associations par groupes sont à même d'anticiper sur les capacités individuelles, et même de les transcender.

L'étude en profondeur du Livre exige donc l'attitude mentale permettant la communication. Elle ne peut être fructueuse que pour des personnes "enseignables", sans préjugés, sachant faire taire leur "moi" et désireuses de rechercher de nouvelles significations et valeurs.

SUGGESTIONS SUR LE DEROULEMENT D'UNE REUNION D'ETUDE

Un thème ou un texte du Livre a été choisi à la séance précédente que chacun devrait avoir préparé.

On lit à tour de rôle, en s'arrêtant à la fin de chaque phrase.

Capter la signification d'une phrase exige le silence et un temps variable pour chacun se recueillir dans son petit temple; il convient de ne pas rompre le silence dont d'autres ont encore besoin pour laisser mûrir leur interprétation. Un signe convenu pourra indiquer le moment d'engager la discussion. L'enrichissement de chacun sera l'interprétation des autres.

Les idées sont présentées sans insistance.

Le rythme s'établit après quelques séances.

Ne pas imposer de quantité de lecture.

Eviter de s'évader du Livre.

Ne pas parler plusieurs à la fois.

Ne pas monopoliser la parole.

Dépassé 8 personnes, le rendement baisse vite.

Durée d'une séance d'étude : 2 h. environ -peut-être moins-.

S'arrêter dès que la fatigue se fait sentir, ce qui se manifeste par une éclosion de bavardages.

Pour la première session d'un groupe, si un choix précis n'a pas été établi, on peut commencer par le fascicule 99 qui est une étude sur la religion présentée par un Melchizédek responsable de notre planète. Ce fascicule et les 4 suivants permettent un échange très riche à condition toutefois que les participants aient lu le Livre en entier au moins une fois.

Nous devons être des groupes d'étude se pénétrant en profondeur des concepts du Livre. Nous ne sommes pas des groupes de lecture, ni des groupes sociaux, mais des groupes

PRESIDENCE DU GROUPE

Jésus ayant dit : "Là où deux ou trois croyants sont réunis, je suis là au milieu d'eux". (UB 1763 B). Lequel d'entre nous oserait présider ! Toutefois, à tour de rôle, un assistant doit assurer la conduite de l'étude.

Cette présence de Jésus doit apporter une atmosphère de fraternité accrue dans la simplicité : notons le passage suivant (UB 1747 A) : A Césarée Philippe, dans le jardin de Celsus, les Apôtres étaient tous assis lorsque le Maître apparut. Ils avaient des expressions dignes et solennelles et se levèrent tous à son approche. Jésus détendit la situation par l'amical et fraternel sourire si caractéristique qu'il arborait quand ses disciples prenaient trop au sérieux leur propre personne ou quelque événement se rapportant à eux. Avec un geste de commandement, il leur fit signe qu'ils auraient dû rester assis. Jamais plus les douze n'accueillirent leur Maître en se levant à son arrivée, car ils avaient perçu sa désapprobation pour cette marque extérieure de respect.

DANGERS :

GROUPES DE DISCUSSIONS

Ils sont composés de lecteurs n'ayant pas saisi le Livre en esprit, ils restent donc sur le plan intellectuel où chacun cherche à imposer son point de vue. Un tel groupe n'étant pas sur le plan spirituel requis, n'atteindra donc pas le niveau de la fraternité spirituelle.

LES "DADAS"

Chacun doit se méfier de ses sujets de prédilection - On constate qu'ils sont généralement appréciés à une valeur inférieure que celle que l'on s'en fait. En effet, nous avons chacun un système de pensée unique auquel le "dada" est adapté; il ne s'adapte généralement pas aux autres systèmes de pensée. Bien des études ne sont vraiment valables et formatrices que pour ceux qui les pensent et les rédigent, mais ces sujets de prédilection contiennent chacun une valeur utile à communiquer. Ce qui est négatif est de vouloir les imposer.

LES RITUELS

Se tutoyer - s'embrasser - réciter une prière imposée - s'appeler frère ou soeur ne plaît qu'à un petit nombre et crée un malaise chez beaucoup.

Certaines de ces familiarités sont agréables quand elles apparaissent avec le temps. Ce sont des réactions qui viennent du coeur et qui ne peuvent donc être imposées par un règlement.

Le rituel crée un sentiment d'obligation qui engendre un sentiment de culpabilité lorsqu'il n'est pas observé et peut conduire jusqu'à l'obsession.

C'est la porte ouverte au retour à la religion de la peur, c'est abandonner cette liberté dans la filiation que l'on commence seulement à percevoir.

LA POLITIQUE

Il convient d'être indifférent à toute opinion politique. Nous sommes sur le plan spirituel et il serait bon que des hommes et femmes vivant la filiation avec Dieu soient dans chaque parti pour assainir celui-ci.

"Le magnifique drame des personnalités du temps : le triomphe de l'esprit sur l'énergie-matière par l'intermédiaire du mental." (U.B. 1281.C)

"Vous voyez, mes enfants, que l'appel aux sentiments humains est transitoire et totalement décevant; de même l'appel exclusif à l'intellect est vide de sens et stérile; c'est seulement en adressant votre appel à l'esprit qui vit dans le mental humain que vous pouvez espérer obtenir un succès durable." (U.B. 1705 C)

Penser, n'est-ce pas rechercher la vérité ?

Et la vérité est vivante, toujours mouvante. Les situations ne se représentent jamais sous des aspects identiques et la manière de les appréhender n'est donc jamais la même.

Eve a désobéi à la vérité en procréant en dehors d'Adam, mais ensuite Adam a obéi à la vérité en procréant en dehors d'Eve !

Notre travail est d'éduquer notre mental à la réception de l'Esprit de Vérité. Ne serait-ce pas dans cette attitude mentale que résiderait la caractéristique de la 5ème révélation par rapport à la 4ème..? L'attitude mentale idéale est d'avoir son mental ouvert et disponible pour capter la réalité (objective) de la situation. L'impulsion de notre mental doit donc passer par l'Esprit de Vérité pour ensuite se fixer sur son objectif.

Utiliser l'autre sens, c'est contacter directement la situation avec notre seul mental et se limiter à lui, ce qui, si c'est une habitude, conduit à la justification puis à l'admiration de soi, et au bout de la route à la rébellion.

Se maîtriser, c'est maîtriser son mental, l'habituer à utiliser ces circuits dans le bon sens.

Jésus dit : "Pour vous, le secret de la maîtrise de soi est lié à votre foi en l'esprit qui vous habite et qui opère toujours par amour." (U.B. 1610.C)

Oui, vraiment : En Dieu, l'homme vit, se meut, et a son existence. (U.B. 22.D)

un lecteur anonyme

ETUDE D'UN PELERINAGE EN PALESTINE

Sur les traces exactes de Jésus précisées sur notre Livre. Ceci exige une recherche dont Monsieur CHAPPUIS de Suisse est l'instigateur. Il nous écrit :

Il faudrait que les personnes passant leurs vacances en Israël photographient les lieux décrits dans le livre d'URANTIA, cela permettrait de déterminer l'emplacement actuel des localités par rapport à l'emplacement d'il y a 2000 ans. Aux Iers siècles de notre ère, les localités ont été détruites et les juifs dispersés. D'après une carte détaillée et ce que j'ai relevé dans le Livre d'URANTIA, l'ancienne Nazareth se serait située à 2 kms au nord-est de l'actuelle. Seules des photos permettraient de déterminer l'emplacement avec plus d'exactitude. Si on le peut encore, il faudrait repérer la source jaillissante près de laquelle travaillait Nathan le potier (1198 D 4). Une carte de la Galilée a été faite d'après la "Nouvelle Révélation" de Lorber (écrite il y a environ 100 ans en allemand et très peu connue hors d'Autriche et d'Allemagne). L'endroit où Lorber situe les localités ne correspond pas à ce que j'ai pu relever dans le Livre d'URANTIA. Lorber a raison lorsqu'il dit que les localités actuelles ne sont pas à la place des localités antiques, mais on a eu tort de les situer à ces endroits là. A ces endroits, il a pu exister des localités de ce nom, mais ce ne sont pas les localités bibliques et du Livre d'URANTIA. Comme il y avait deux Bethléem (U.B. 1195 D 4), il a pu y avoir deux Nazareth. Il faudrait qu'un ou plusieurs nouveaux lecteurs relèvent toutes les précisions géographiques de la 4ème partie du Livre d'URANTIA. Cela permettrait d'établir...

INVITATION

Dans le fascicule 100, premier paragraphe : "croissance religieuse", des directives pour une éducation et une croissance religieuses sont proposées à notre réflexion.

Les lecteurs, parents ou non, que le sujet intéresse, qui sont peut être confrontés à un problème d'éducation religieuse ou qui désirent ardemment voir leurs enfants croître selon les concepts du Livre d'URANTIA* sont invités à méditer ce paragraphe ainsi que tous ceux traitant du sujet, à nous faire part de leurs idées, de leurs réflexions et de leurs expériences (1).

De ces échanges d'idées pourrait naître, à terme, un manuel d'actions concrètes et d'enseignements simples basés uniquement sur les concepts du Livre d'URANTIA*, destinés aux parents et aux éducateurs, et qui aurait pour objet la préparation des enfants à la connaissance de soi, à la maîtrise de soi, la découverte de l'autre et à la croissance spirituelle au travers de jeux, discussions, expériences communes etc.....

Ce manuel, fruit d'une réflexion collective et donc anonyme, serait édité par le C.E.R.D.H.

LES EDITEURS

(1) Les réponses devront être adressées à Georges et Marlène MICHELSON-DUPONT - 3 bis grande rue - 77940 BLENNES - FRANCE
qui se sont chargés de la centralisation et du suivi de cette action.

REFLEXIONS

Si tu ne sais pas mourir et renaître, tu n'es qu'un passant affligé sur la terre obscure.

GOETHE

Notre vie est un prélude à une symphonie dont la première note est la mort.

LISZT

Les hommes se servent de la religion au lieu de la servir.

MONTAIGNE

Que faire pour trouver la Vérité ? - Il faut l'aimer.

P.S.G.

Assure d'abord ton amarrage avant de tendre la main.

Vis d'abord dans ton cœur ta filiation avec Dieu le Père avant de parler de fraternité.

J.L.

Que chaque lecteur détenant des précisions à ce sujet veuille bien nous les adresser, et dès qu'un programme valable sera établi, vous en serez avisé par une prochaine "LETTRE", ou par circulaire envoyée à tous les lecteurs dont nous détenons les adresses, pour le cas où nous aurions l'agréable surprise de recevoir une documentation assez riche pour envisager un premier voyage au printemps prochain.

Berkeley ELLIOTT a organisé un voyage en Israël pour le printemps prochain : départ de New-York le samedi 11 Mai. Les participants seront de passage à Paris le dimanche 12 Mai 1985, ils arriveront en fin de matinée à l'hôtel Normandy où chacun de nous (les lecteurs du Livre) est invité à aller les saluer. A leur retour, nous nous enrichirons de leur expérience.

LES EDITEURS

QUESTIONS - REPONSES

QUESTION N°1 - Comment peut-on parler du Livre d'URANTIA sans violer le copyright ?

Réponse - Voulant faire une réponse complète à une question aussi importante, nous vous présentons en ANNEXE 1, in extenso, les "Directives sur les conditions d'application du copyright du Livre d'URANTIA" publiées par la Fondation le 14 Juin 1982.

QUESTION N°2 - Pour faciliter le classement, pourriez-vous concentrer vos articles par genre sur des feuilles complètes et commencer vos articles sur une page impaire ?

Réponse - Votre demande est, en effet, importante pour faciliter l'étude. Soyez assuré que nous ferons tout notre possible pour nous y conformer; c'est d'ailleurs la raison qui nous a fait imprimer 3 articles en ANNEXE.

QUESTION N°3 - Désirant organiser un Groupe d'étude, auriez-vous quelques recommandations à nous présenter ?

Réponse - Le Groupe d'étude étant la cellule de travail indispensable à une bonne pénétration des concepts du Livre, la réponse la plus complète que l'on puisse y apporter s'impose. Plusieurs d'entre nous qui depuis près de vingt ans ont assisté à des Groupes d'étude réguliers tant en France qu'au Canada, Belgique Hollande et U.S.A. ont rassemblé leurs expériences et vous les présentent en ANNEXE 3 sous le titre : "Le Groupe d'Etude".

QUESTION N°4 - Un certain nombre de lecteurs nous ont demandé les "Suggestions de programmes de diffusion des concepts du Livre d'URANTIA sans qu'aucune référence à ce Livre ne soit faite.", annoncées dans notre "LETTRE N° 5" au milieu de la page 4.

Réponse - Nous vous les présentons dans cette "LETTRE" en ANNEXE N° 2.

ANNEXE N°1**DIRECTIVES SUR LES CONDITIONS D'APPLICATION
DU COPYRIGHT DU LIVRE D'URANTIA***

URANTIA Foundation 533 Diversey Parkway - Chicago - Illinois- 60614U.S.A. 14 JUIN 1982

PREFACE

Par son Manifeste, la Fondation URANTIA se doit de mener à bien un certain nombre de tâches très importantes. Elle doit promouvoir, diffuser et développer parmi les peuples du monde : les principes, les enseignements et les doctrines du Livre d'URANTIA. Ce faisant, elle doit préserver inviolé le texte du Livre d'URANTIA, tâche que le Manifeste présente comme "primordiale".

Tout en encourageant et en stimulant l'étude du Livre d'URANTIA ainsi que les discussions s'y rapportant, la Fondation considère que le livre doit être utilisé dans sa totalité; les diverses parties sont étroitement liées entre elles, et aucune d'elles n'a de prédominance sur les autres. Néanmoins, l'importance et la portée du Livre d'URANTIA nécessite qu'occasionnellement des extraits puissent être reproduits et utilisés.

Pour répondre à son devoir "primordial" de préserver le texte du Livre d'URANTIA, la Fondation, de par les lois du Copyright, a la responsabilité du contrôle des reproductions des extraits du texte. Sans un contrôle raisonnable, la Fondation risque de perdre la propriété de son Copyright et risque aussi une éventuelle destruction de l'intégrité du texte. La Fondation considère qu'une telle perte minerait ses efforts ainsi que ceux de la Fraternité d'URANTIA dans la diffusion des enseignements, et menacerait sérieusement la possibilité pour le public d'avoir accès au texte du Livre d'URANTIA dans la forme exacte sous laquelle il fut présenté.

Ces directives se proposent d'harmoniser les exigences légales avec les objectifs spirituels de la Fondation. La Fondation exhorte à une adhésion compréhensive à ces directives, dans l'intérêt du Livre d'URANTIA et de ses adeptes passés, présents et futurs.

DOMAINES D'APPLICATION DE CES DIRECTIVES

Aucune tentative n'est faite pour considérer toutes les possibilités d'utilisation des citations du Livre d'URANTIA, toutefois des directives générales sont présentées qui concernent nombre de situations, et, si un doute se présente dans l'interprétation de ces directives, la Fondation invite à être consultée.

UTILISATION EQUITABLE

Dans certaines circonstances, les lois du Copyright autorisent une "utilisation équitable" d'une oeuvre sous copyright, telle que pour critiques, commentaires, reportages de presse, enseignement (incluant l'utilisation de photocopies pour les salles de classe), étude ou recherche. Pour déterminer si une utilisation particulière entre dans le cadre de "l'utilisation équitable", les tribunaux considèreront le but et les caractéristiques de l'utilisation (si le but est commercial ou éducatif et sans profit), la nature de l'oeuvre sous copyright, l'importance de l'extrait utilisé par rapport à l'ensemble de l'ouvrage, et l'influence de son utilisation sur le marché potentiel de l'oeuvre sous copyright. Définir une "utilisation équitable" n'est pas chose facile, et chaque situation doit être évaluée au cas par cas, en se référant non seulement aux statuts du copyright, mais aussi à la jurisprudence s'étalant sur une période de plusieurs décennies.

NOTIFICATION DU COPYRIGHT

La notification du copyright est un élément essentiel de la protection légale, elle avertit le public qu'une oeuvre particulière est placée sous copyright et qu'elle ne doit pas être reproduite sans autorisation. Toute reproduction d'extraits du Livre d'URANTIA, écrite, illustrée ou enregistrée - textuelle ou paraphrasée- doit être accompagnée de la notification de copyright suivant : "© 1955 URANTIA Fondation. Tous droits réservés." Si la reproduction est écrite, la notification doit être

lisible et placée sur la page où figure le titre de la reproduction, elle peut être manuscrite, dactylographiée ou imprimée. Si la présentation est illustrée, la notification doit être lisible et placée sur la face illustrée, elle peut être manuscrite, dactylographiée ou imprimée. Si la présentation est orale, c'est-à-dire un enregistrement sur bande magnétique ou vidéo, la notification doit être lue au commencement; une notification écrite devra figurer sur la boîte contenant l'enregistrement magnétique et sur la première bande de l'enregistrement vidéo. La notification doit être lisible, elle peut être manuscrite, dactylographiée ou imprimée.

DECLARATION DE PERMISSION ET DE DESENGAGEMENT

En plus de l'indication indispensable de la notification du copyright, la Fondation URANTIA exige que dans les cas indiqués ci-dessous, ceux qui utilisent des matériaux du Livre d'URANTIA fassent figurer également la clause suivante de permission et de désengagement, même si l'utilisation de cette clause n'est pas exigée, la Fondation URANTIA propose de la mentionner.

" Ces matériaux tirés du Livre d'URANTIA sont utilisés avec autorisation. Toute représentation artistique, interprétation, opinion, ou conclusion - sous entendue ou affirmée - est celle de son auteur et ne représente pas nécessairement les vues de la Fondation URANTIA (ou celles de la Fraternité URANTIA, ou d'une quelconque de ses sociétés affiliées)".

La forme et l'emplacement de cette déclaration de permission et de désengagement doivent être en conformité avec les instructions ci-dessus relatives à la forme et à l'emplacement de la notification du copyright.

UTILISATIONS AUTORISEES

Les usages suivants sont des "Utilisations autorisées", soit parce qu'ils tombent dans le domaine des "Utilisations équitables", soit parce qu'ils sont spécifiquement accordés par la Fondation URANTIA.

Toute personne, membre ou non de la Fraternité URANTIA, a le droit de reproduire ou d'utiliser d'une autre manière, sans autorisation écrite de la Fondation URANTIA, des extraits du Livre d'URANTIA (accompagnés de la notification du copyright déjà mentionnée) dans les cas suivants :

A)- Contacts Privés de Personne à Personne -

Les lecteurs peuvent s'associer en réunions privées pour étudier ensemble les enseignements du Livre d'URANTIA, faire des lectures à haute voix et discuter sans limitation. Par "réunions privées" il faut entendre un cercle familial normal augmenté de ses relations sociales. Les lecteurs peuvent utiliser jusqu'à 500 mots pour une présentation écrite ou enregistrée. Cependant, ces utilisations sont limitées aux fins d'analyse, d'illustration, d'explication au cours de critiques, de compte-rendu, de reportage et d'enseignement. Tout exemplaire écrit ou enregistré doit comporter la notification du copyright. Si des photocopies d'extraits sont distribuées, leur nombre ne doit pas dépasser celui des personnes présentes à la réunion de famille et ses relations sociales. De plus, les lecteurs peuvent utiliser des matériaux du Livre d'URANTIA dans diverses méthodes de diffusion telles que : diagrammes, posters, graphiques, images projetables transparentes, diapositives ou films; cependant, tous ces documents doivent comporter la notification du copyright, être limités à un usage oral et une description visuelle, ne pas comporter plus de 500 mots pour la totalité de la présentation, à moins qu'une permission préalable ait été obtenue. Ces utilisations pouvant comporter jusqu'à 500 mots sont limitées aux fins d'analyses, d'illustrations et d'explications au cours de critiques, compte-rendus, reportages et enseignements.

B)- Présentations Publiques, Sans But Lucratif Dans les Eglises, les Groupements, Et Les Associations Non Pas Aux Fins D'une Etude En-Soi, Mais Pour Faire Un Compte-rendu Ou Un Article Sur Le Livre d'URANTIA : Les lecteurs peuvent lire le Livre d'URANTIA, à haute voix et sans limitation, mais seulement :

- 1 - Dans un lieu de culte ou dans une assemblée religieuse au cours de l'office, ou
- 2 - Au cours d'une représentation sans but lucratif. Une représentation est considérée comme n'ayant pas de but lucratif lorsqu'elle ne présente pas d'avantage commercial, directement ou indirectement, et lorsqu'aucun honoraire ou autre compensation n'est distribué à ses exécutants, promoteurs ou organisateurs. La Fondation URANTIA réserve ses droits statutaires pour interdire de telles représentations où il est demandé un prix d'admission direct ou indirect.

Dans toutes les autres circonstances, il peut être lu à haute voix jusqu'à 500 mots du Livre d'URANTIA et jusqu'à 500 mots au total, il est permis d'en imprimer ou d'en enregistrer. Ces utilisations pouvant atteindre 500 mots sont limitées aux fins d'analyses, d'illustrations, d'explications au cours de critiques, de compte-rendus, de reportage et d'enseignement. Toutes

doivent comporter la notification du copyright. Le nombre des copies distribuées ne devra pas excéder le nombre des assistants.

De plus, les lecteurs peuvent utiliser des matériaux du Livre d'URANTIA dans diverses méthodes de diffusion telles que : diagrammes, posters, graphiques, images projetables transparentes, diapositives ou films; cependant, tous ces documents doivent comporter la notification du copyright, être limités à un usage oral et une description visuelle, ne pas comporter plus de 500 mots pour la totalité d'une seule présentation, à moins qu'une permission préalable ait été obtenue. Ces utilisations pouvant comporter jusqu'à 500 mots sont limitées aux fins d'analyses, d'illustrations et d'explications au cours de critiques, compte-rendus, reportages et enseignements.

C) - Réunions De Groupes d'Etude - Conférences Et Réunions de la Fraternité d'URANTIA Et Des Sociétés URANTIA - Lettres Circulaires - et Ecoles Reconnues :

1 - Réunions de Groupes d'Etude - Conférences et Réunions de la Fraternité d'URANTIA et des Sociétés URANTIA..

a) - Pour ce qui concerne la lecture à haute voix et la discussion des matériaux du Livre d'URANTIA ailleurs que dans des écoles reconnues (voir plus loin), les lecteurs peuvent sans limitation, lire à haute voix et faire entendre des présentations orales enregistrées tirées du Livre d'URANTIA. Si toutefois des photocopies d'extraits présentés doivent être distribués aux assistants, une permission préalable doit être obtenue lorsque la citation dépasse 500 mots au total. De toute façon la notification du copyright doit figurer sur tout fascicule distribué.

b) - Distribution de textes imprimés : Les lecteurs peuvent distribuer des textes imprimés ne dépassant pas 500 mots au total (en plus des mots comptés dans les parties des textes imprimés lus à haute voix décrits dans le paragraphe précédent C. 1.a) aux assistants des réunions de Groupes d'étude indépendants, ou de Sociétés URANTIA, de conférences, d'ateliers, ou de tout rassemblement parrainé par une Société URANTIA, la Fraternité URANTIA ou la Fondations URANTIA. Dans aucun de ces rassemblements, le nombre d'exemplaires faits ou distribués ne peut excéder le nombre des assistants à ces rassemblements. Chaque exemplaire doit comporter la "notification du copyright" et la "déclaration de permission et de désengagement."

c) - Présentations destinées aux multi-média : Les lecteurs peuvent illustrer les concepts du Livre d'URANTIA dans des présentations pour les multi-média. Ces présentations peuvent inclure : diagrammes - posters - cartes - diapositives ou films. Tous ces documents doivent comporter la "notification du copyright" et la "déclaration de permission et de désengagement". La présentation de ces documents est limitée aux cas décrits au paragraphe précédent en C-1-b. Une permission préalable doit être obtenue au cas où dans la présentation figure au total plus de 500 mots tirés du Livre d'URANTIA.

d) - Présentations d'oeuvres dramatiques : Les lecteurs peuvent utiliser les matériaux du Livre d'URANTIA comme sujets pour des présentations d'oeuvres dramatiques, incluant chansons, poèmes et satires qui seront fixées par écrit ou dactylographiées avant, pendant ou après la présentation orale. Les citations utilisées à cet effet sont limitées à 500 mots au total. Figurent aussi la "notification du copyright" et la "déclaration de permission et de désengagement". Si la présentation d'oeuvre dramatique est improvisée, elle n'est et ne sera ni écrite ni dactylographiée, les lecteurs peuvent utiliser sans limitation les extraits du Livre d'URANTIA.

2 - Bulletins périodiques : Les lecteurs peuvent utiliser les matériaux du Livre d'URANTIA dans les bulletins périodiques, jusqu'à 500 mots au total par article et par parution si la "notification du copyright" est imprimée sur chaque exemplaire. Il est proposé dans l'intérêt de la clarté et de la présentation de signaler chaque citation par un astérisque "*" ou toute autre indication qui renvoie à un endroit bien déterminé du document où figurent la "notification du copyright" et la "déclaration de permission et de désengagement; cette

3 - Ecoles : Il n'est pas possible de définir complètement ici qui constitue ou ne constitue pas une école. Néanmoins l'idée d'école doit comporter la notion d'activités non lucratives d'enseignements incluant une instruction systématique allée à un programme défini. Dans le cas d'une institution considérée comme une école reconnue et sans but lucratif, on peut procéder sans limitation à la lecture du Livre d'URANTIA ou à des exposés s'y rapportant; et cela dans une salle de classe et dans un but éducatif. La distribution d'exemplaires imprimés contenant des extraits du Livre d'URANTIA peut être réalisée, dans un but d'étude, et le nombre d'exemplaires distribués ne peut excéder un exemplaire par assistant, et le nombre de mots tirés du Livre ne doit pas dépasser 1.000. La distribution d'exemplaires ne doit pas avoir lieu plus de 2 fois par classe et par semestre. Doit figurer sur chaque document la "notification du copyright" et la "déclaration de permission et désengagement". Cependant, comme dans tout événement, il peut se faire que naissent des spontanés, par exemple, qu'il vienne à l'idée d'un enseignant ou d'un animateur de prendre la décision de photocopier l'ouvrage du fait qu'il est à court de temps pour faire une demande d'autorisation dans les délais. Quoiqu'il en soit, en aucune circonstance il ne sera permis de telles copies se substituent à l'achat du Livre d'URANTIA.

UTILISATIONS DEPASSANT LES UTILISATIONS AUTORISEES

La Fondation encourage l'utilisation et la diffusion du Livre d'URANTIA dans sa totalité. Par conséquent les autorisations dépassant les cas énoncés ci-dessus ne seront accordées qu'en des circonstances limitées. Les demandes d'autorisation dépassant le cadre de ce guide d'utilisations devront être présentées, longtemps avant le moment d'utilisation envisagé, à la fondation URANTIA 533 Diversey Parkway - Chicago - Illinois - 60614 U.S.A., en indiquant en même temps que la description de l'utilisation envisagée, le but de cette utilisation et la nature de l'auditoire auquel elle est adressée.

UTILISATIONS NON AUTORISEES

Ni le Livre d'URANTIA, ni aucun de ses extraits ne peuvent être utilisés à des fins commerciales. Afin d'illustrer cette prescription, et non pas de laisser entendre qu'il s'agit seulement d'une limitation, aucune autorisation ne sera accordée pour l'utilisation des matériaux tirés du Livre d'URANTIA dans les cas suivants :

- a) - Comme inscription, à quelque emplacement que ce soit, sur cartes de vœux, cartes postales ou tous matériaux de ce genre.
- b) - Comme slogans ou inscription sur T-shirts ou tout autre article vestimentaire, auto-collants, posters (autres que ceux autorisés plus haut), bijouterie, boutons imprimés, articles de nouveauté.
- c) - Comme slogans ou inscriptions sur enveloppes, timbres en caoutchouc, marque page, en-tête de lettre, cartes d'affaires, ou tout article de papeterie.
- d) - Quelqu'en soit la manière ou la forme, sur toute marchandise, qu'elle soit destinée à la vente ou présentée comme cadeaux ou récompenses pour un usage commercial ou personnel.

RESERVATION DU DROIT DE RESILIATION

Les autorisations d'utilisation précédentes doivent être considérées comme une concession d'usage conforme à une licence révoquable dans la mesure où l'usage des matériaux du Livre d'URANTIA va au-delà de ce qui est permis par les principes admis d'un usage équitable; et tous ceux qui se servent des autorisations d'utilisation précédentes pour leur propre usage acceptent de renoncer aux dites autorisations (dans la mesure où cet usage n'est pas équitable) si la demande leur en est faite par la Fondation URANTIA et acceptent de se conformer de toutes manières à ces règles d'usage telles qu'elles sont, ou peuvent être modifiées. La Fondation URANTIA se réserve le droit non seulement d'interpréter, mais aussi de modifier, amender, réviser ou compléter ces Directives d'utilisation, à tout moment, en totalité ou en partie, sans avis préalable. La Fondation URANTIA est la seule propriétaire de tous droits, titre et participation, dans et pour toute revendication concernant le copyright du Livre d'URANTIA. Les directives d'utilisation du copyright ci-dessus ne constituent pas une restriction, un abandon ou une renonciation de tout ou partie de cette revendication de propriété et des droits y afférents.

ANNEXE N° 2

**SUGGESTION DE PROGRAMMES POUR LA DIFFUSION
DES CONCEPTS DU LIVRE D'URANTIA * SANS
QU'AUCUNE REFERENCE A CE LIVRE NE SOIT FAITE**

Quelques idées concernant la propagation des concepts de la révélation :

1) Bulletins périodiques : Il y a une explosion de bulletins périodiques émanants de tous les groupes de lecteurs du Livre d'URANTIA, et destinés à ses lecteurs. Nous suggérons que ces bulletins étendent leur mission vers ceux qui ne croient pas encore à ces enseignements.

Ce type de publication serait dirigé vers le grand public, et pourrait comprendre des écrits littéraires, de la poésie, des commentaires, et des expressions artistiques avec une dominance intellectuelle et spirituelle. Un bulletin d'informations de cette sorte pourrait unir les motivations personnelles des éditeurs à celles d'autres auteurs dans le désir de répandre la vérité et de faciliter la réception de la foi à ceux ayant une faim spirituelle, aussi bien dans le voisinage que partout ailleurs sur la planète.

En accord avec l'absence de publicité autour du Livre, il est essentiel que la réalisation de cette idée ne permette aucune identification avec le Livre d'URANTIA ou les organisations URANTIA. Ces publications ne doivent ni citer, ni paraphraser, ni tirer de citations du Livre. Les listes d'adresses des destinataires de ces publications sont indépendantes des listes des lecteurs du Livre; et les frais de publication, au lieu d'être supportés par les lecteurs du Livre, sont progressivement couverts par les nouveaux souscripteurs de ces bulletins.

Une technique qui pourrait être appliquée à ces bulletins périodiques et qui est fréquemment utilisée par les speakers et autres gens de radio lecteurs du Livre, consiste à mettre en lumière un concept connu pour être dans le Livre d'URANTIA, mais à l'associer à une personnalité (connue ou non) qui aurait pu donner origine à ce concept.

2) Romans, romans de fiction et poésie. L'introduction dans la littérature contemporaine des idéaux de la philosophie révélée et des idéaux spirituels pourrait élever la pensée et l'âme d'un nombre incalculable d'hommes et de femmes dans les décennies à venir.

Le travail d'écrivains et de poètes de talent est apparu dans nos journaux et bulletins périodiques locaux. Beaucoup de ces mêmes écrivains pourraient tirer profit de leur talent auprès de magazines ou d'éditeurs en présentant un article concernant un concept en vogue, bien écrit, profond, captant l'attention et ne présentant pas de controverses. Nous insistons à nouveau sur la sagesse de l'attitude consistant à ne pas mentionner le Livre d'URANTIA par son nom, à ne pas inclure de citations du Livre, et à ne pas utiliser de noms ni de termes spécifiques au Livre. Il peut être intéressant, en post-criptum, d'inviter le lecteur à se mettre en rapport avec l'auteur de l'article.

3) Radio, télévision et cinéma. Un besoin de présenter à notre Société des idéaux plus élevés s'est fait sentir ces dernières années chez quelques professionnels de la télévision et du cinéma. Les lecteurs du Livre d'URANTIA travaillant dans les médias cherchent l'opportunité de diffuser les enseignements d'une manière indirecte. Ils s'efforcent à élever la qualité de leurs productions en insérant des concepts de vérité dans leurs écrits. Leur rêve est de briser le silence à propos de Dieu, silence qui existe dans la majorité des réseaux et dans les divertissements de notre temps. Ils envisagent le jour où leurs successeurs pourront sans compromis, exprimer librement les vérités spirituelles et la signification des faits. Pour atteindre ce niveau, il est fondamental d'élever le niveau philosophique et spirituel de ceux qui travaillent dans ces industries de communications; ce niveau approche celui de l'apostolat, la vocation de servir.

4) Télévision par câble. Ce moyen promet d'être celui ayant l'appétit le plus vorace pour le talent et les idées nouvelles. Le câble pourrait devenir un des véhicules grâce auquel le monde serait préparé à recevoir la révélation. Il est plus personnel et plus localisé que la télévision commerciale. Mais pour le moment, le câble doit prouver qu'il remplit sa promesse d'offrir une pensée indépendante. Il existe beaucoup de canaux consacrés à des programmes religieux, mais ils sont l'apanage des groupes religieux conservateurs et traditionnels qui n'ont rien d'œcuménique. Il est beaucoup trop tôt pour publier le Livre par les médias, même par la télévision par câble : mais il n'est pas trop tôt pour commencer la présentation d'une approche des idées de la révélation.

5) Interviews publics. Des lecteurs du Livre, écrivains, hommes d'affaires ou artistes connus apparaissent occasionnellement comme invités d'interviews radiodiffusées ou télévisées et utilisent parfois ces opportunités pour transmettre des concepts spirituels et philosophiques. Ils deviendraient des experts dans l'art de présenter des vérités spirituelles sans jamais mentionner en public le Livre d'URANTIA, ou leur association avec une révélation. Ils partageraient volontiers leurs techniques avec qui voudrait s'engager dans de tels interviews publics.

Une caractéristique-clé devrait être incluse dans chacun de ces programmes, incitant l'auditeur ou le lecteur à s'enquérir auprès de l'auteur ou du speaker. Ainsi apparaît un moyen de faire connaître le Livre d'URANTIA de personne à personne.

Le Livre d'URANTIA n'est pas le seul ouvrage religieux qui puisse servir de "véhicule". Jésus sélectionnait des passages des écritures qui illustraient au mieux l'idée qu'il voulait transmettre. Votre propre choix de passages de la bible ou de toute autre oeuvre pourrait tout aussi bien transmettre une grande vérité.

Ces quelques moyens de diffusion des enseignements ne sont pas les seuls. En effet, dans tout discours peuvent être incorporés des concepts, et des enseignants peuvent incorporer dans leurs leçons des préceptes moraux et éthiques tirés du Livre. Des professeurs de cours du soir mêlent à leurs leçons des matériaux tirés du Livre, et le Livre d'URANTIA, fournit des références personnelles, tant à l'étudiant qu'au professionnel dans les domaines de la philosophie, l'archéologie et l'anthropologie.

Un lecteur a élaboré une liste comportant plus de cent moyens pour répandre le Livre ou ses enseignements.

Ce texte est tiré du même exposé sur "la diffusion du Livre d'URANTIA" et déclaration sur la publicité" écrit par "URANTIA FOUNDATION et URANTIA BROTHERHOOD" 533 Diversey parkway - Chicago - Illinois 60614. dont un condensé a été présenté dans la lettre n° 5.